



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTER LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps et se ventiler



Manger en quantité suffisante



Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour



Ne pas boire d'alcool



Donner et prendre des nouvelles de ses proches



Éviter les efforts physiques



BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.solidarites-sante.gouv.fr • www.meteo.fr • #canicule



Plan canicule - 1^{er} juin au 15 septembre 2024

Fiche d'inscription à retourner au centre communal d'action sociale Hôtel de ville – BP 60088 – 95111 SANNOIS Cedex

Nom (de la personne à inscrire) :

Prénom : Date de naissance :/...../.....

Adresse :

..... 95110 Sannois

Précisions d'accès* (code, étage, porte...) :

.....

Tél. :/...../...../...../.....

Si vous avez connaissance de vos dates d'absence durant le plan canicule, veuillez nous les indiquer afin que nous n'intervenions pas durant ces périodes :

.....

.....

Nom - Prénom d'un aidant proche ou professionnel :

..... tél. :/...../...../...../.....

Préciser le lien (famille, voisin, infirmier, kinésithérapeute...) :

Nom - Prénom d'un aidant proche ou professionnel :

..... tél. :/...../...../...../.....

Préciser le lien (famille, voisin, infirmier, kinésithérapeute...) :

Nom - Prénom d'un aidant proche ou professionnel :

..... tél. :/...../...../...../.....

Préciser le lien (famille, voisin, infirmier, kinésithérapeute...) :

Date : Signature** :

Information : la téléassistance est un dispositif gratuit pour les personnes non imposables ou bénéficiant de l'APA. Pour plus de renseignements contacter le CCAS.

*En cas d'urgence, si nous n'arrivons pas à vous contacter ainsi que vos proches.

**De la personne inscrite ou de son représentant légal

Le règlement n°2016/679 dit règlement général sur la protection des données (RGPD) : le CCAS de Sannois sis 26-28, avenue Damiette recueille des données personnelles destinées à la tenue d'un registre nominatif relatif au plan canicule 2024 faisant l'objet d'un traitement informatique, en conformité à l'arrêté Préfectoral n°130084 du 21 juin 2013. Ces données collectées seront utilisées par le service maintien à domicile et par la résidence autonomie Maurice Utrillo.

La durée de conservation est la période d'activité du plan canicule 2024.

Toute personne faisant l'objet dudit traitement dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations recueillies. Ce dernier s'exerce auprès du service maintien à domicile au CCAS.

Toute personne faisant l'objet dudit traitement dispose également d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Les informations de contact et d'adresse peuvent également être transmises à la police municipale, l'ARS et la préfecture du Val-d'Oise.

